



Fiche de données de sécurité

Copyright, 2022, Compagnie 3M. Tous droits réservés. La copie et/ou le chargement de cette information dans le but d'utiliser correctement les produits 3M est autorisé à condition que (1) l'information soit copiée dans sa totalité, sans aucun changement, sauf accord écrit préalable 3M, et (2) ni la copie, ni l'original ne soit revendu ou distribué autrement avec l'intention d'en tirer un quelconque profit.

Ce produit est défini comme étant un article selon Reach et ne nécessite pas de Fiche de Données de Sécurité selon l'article 31 du Règlement n° 1907/2006. Puisque une FDS n'est pas requise, ce document ne contient pas toutes les informations qui sont obligatoires pour les FDSs de substances et mélanges selon REACH.

Référence FDS:	36-0815-5	Numéro de version:	1.08
Date de révision:	21/10/2022	Annule et remplace la version du :	07/10/2022

Cette fiche de données de sécurité est conforme au règlement REACH n° 1907/2006 et à ses modifications.

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE / DU MELANGE ET DE LA SOCIETE / ENTREPRISE

1.1 Identification de la substance ou du mélange:

Mastic Scotchrap

Numéros d'identification de produit

FE-5000-4636-5

7000076471

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées:

- Utilisations identifiées:

Mastic.

1.3. Détails du fournisseur de la fiche de données de sécurité

ADRESSE:	3M France 1 PARVIS DE L'INNOVATION CS 20203 95006 CERGY PONTOISE CEDEX
Téléphone:	01 30 31 61 61
E-mail:	tfr@mmm.com
Site internet	http://3m.quickfds.com

1.4 Numéro d'appel d'urgence:

Téléphone ORFILA: 01.45.42.59.59

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1. Classification de la substance ou du mélange:

Règlement Européen CLP N° 1272/2008/CE

CLASSIFICATION:

Le matériel est exempté du règlement 1272/2008/CE relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges.

2.2. Eléments de l'étiquette**Règlement Européen CLP N° 1272/2008/CE**

Ne s'applique pas.

2.3 .Autres dangers

Inconnu

3. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS**3.1. Substances**

Ne s'applique pas.

3.2. Mélanges

Ingrédient	Identifiant(s)	%	Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]
Talc	(N° CAS) 14807-96-6 (N° CE) 238-877-9	40 - 60	Substance non classée comme dangereuse
Bisphénol A	(N° CAS) 80-05-7 (N° CE) 201-245-8	0,1 - 1,5	Lésions oculaires 1, H318 Sens. cutanée 1, H317 Repr. 1B, H360F STOT SE 3, H335 Tox. aquatique chronique 2, H411
Polymère phénol-formaldéhyde	(N° CAS) 9003-35-4 (N° CE) 500-005-2	7 - 13	Sens. cutanée 1, H317
Minéraux du groupe de la chlorite	(N° CAS) 1318-59-8 (N° CE) 215-285-9	7 - 13	Substance non classée comme dangereuse
Distillats naphténiqes légers (pétrole), hydrotraités	(N° CAS) 64742-53-6 (N° CE) 265-156-6 (N° REACH) 01-2119480375-34	7 - 13	Nota L Tox. aigüe 4, H332 Tox.aspiration 1, H304
Formaldéhyde, polymère avec 4,4-(1-méthyléthylidène)bisphénol	(N° CAS) 25085-75-0	5 - 10	Substance non classée comme dangereuse
Eau	Mélange	0 - 10	Substance non classée comme dangereuse
Dolomite	(N° CAS) 16389-88-1 (N° CE) 240-440-2	1 - 5	Substance non classée comme dangereuse
Résorcinol	(N° CAS) 108-46-3 (N° CE) 203-585-2	0 - 0,5	Tox. aigüe 4, H302 Irr. de la peau 2, H315 Irr. des yeux 2, H319 Aquatique aigüe 1, H400,M=1 Sens. cutanée 1, H317 STOT SE 1, H370 Tox.aquatique chronique 3, H412
Formaldéhyde	(N° CAS) 50-00-0 (N° CE) 200-001-8	0 - 0,5	Tox. aigüe 2, H330 Tox. aigüe 3, H311 Tox. aigüe 3, H301 Corr. cutanée 1B, H314 Lésions oculaires 1, H318

			Sens. de la peau 1A, H317 Muta. 2, H341 Carc. 1B, H350 STOT SE 3, H335 Nota B,D
Phénol	(N° CAS) 108-95-2 (N° CE) 203-632-7	0 - 0,5	Tox. aigüe 3, H331 Tox. aigüe 3, H311 Tox. aigüe 3, H301 Corr. cutanée 1B, H314 Muta. 2, H341 STOT RE 2, H373 Tox. aquatique chronique 2, H411
Quartz (SiO ₂)	(N° CAS) 14808-60-7 (N° CE) 238-878-4	0,1 - 1	STOT RE 1, H372

Voir en section 16 pour le texte complet des phrases H de cette section.

Limites de concentration spécifique

Ingrédient	Identifiant(s)	Limites de concentration spécifique
Formaldéhyde	(N° CAS) 50-00-0 (N° CE) 200-001-8	(C ≥ 25%) Corr. cutanée 1B, H314 (5% ≤ C < 25%) Irr. de la peau 2, H315 (C ≥ 25%) Lésions oculaires 1, H318 (5% ≤ C < 25%) Irr. des yeux 2, H319 (C ≥ 0.2%) Sens. de la peau 1A, H317 (C ≥ 5%) STOT SE 3, H335
Phénol	(N° CAS) 108-95-2 (N° CE) 203-632-7	(C ≥ 3%) Corr. cutanée 1B, H314 (1% ≤ C < 3%) Irr. de la peau 2, H315 (1% ≤ C < 3%) Irr. des yeux 2, H319

Pour les informations relatives aux valeurs limites d'exposition des ingrédients ou au statut PBT ou vPvB, consulter les sections 8 et 12 de cette Fiche de Données de Sécurité.

4. PREMIERS SOINS

4.1. Description des premiers secours:

Inhalation:

Transporter la personne à l'air frais. En cas de malaise, consulter un médecin.

Contact avec la peau:

Laver immédiatement avec de l'eau et du savon. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant de les réutiliser. Si les signes et les symptômes se développent, consulter un médecin.

Contact avec les yeux:

Rincer immédiatement avec beaucoup d'eau. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Consulter un médecin.

En cas d'ingestion:

Rincer la bouche. En cas de malaise, consulter un médecin.

4.2. Symptômes et effets principaux, aigus et différés:

Aucun symptôme ou effet critique. Voir section 11.1, informations sur les effets toxicologiques.

4.3. Indication des soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires:

Non applicable.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1. Moyens d'extinction:

En cas d'incendie: Utiliser un agent d'extinction adapté pour le matériel combustible tel que l'eau ou mousse.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange:

Aucun inhérent à ce produit

Décomposition dangereuse ou sous-produits

Substance

Monoxyde de carbone

Dioxyde de carbone

Condition

Pendant la combustion.

Pendant la combustion.

5.3. Conseils aux pompiers:

Aucune action de protection spécifique pour les pompiers n'est anticipée.

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence:

Évacuer la zone. Ventiler la zone. Reportez-vous aux autres sections de cette FDS pour l'information concernant les risques physiques et de la santé, de protection respiratoire, ventilation et équipement de protection individuelle.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement:

Eviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Récupérer le matériau répandu. Mettre dans un récipient fermé. Nettoyer les résidus. Fermer le récipient. Éliminer le produit collecté dès que possible conformément aux réglementations locales / régionales / nationales / internationales applicables

6.4. Références à d'autres sections:

Se référer à la section 8 et à la section 13 pour plus d'informations

7. Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger:

Pour usage industriel/professionnel seulement. Pas pour la vente au consommateur ou l'utilisation. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosol. Eviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Se laver soigneusement après manipulation. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. Eviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions. Nettoyer les vêtements souillés avant réemploi. Utiliser l'équipement de protection individuel requis (p.e. des gants, des masques de respiration,...)

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités:

Pas d'exigences spécifiques concernant le stockage.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s):

Pour plus d'informations: voir section 7.1 et 7.2 pour des recommandations de manutention et de stockage. Voir section 8 pour les contrôles d'exposition et les recommandations de protection individuelle.

8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Valeurs limites d'exposition:

Limites d'exposition professionnelle

Si un composant est divulgué à l'article 3, mais n'apparaît pas dans le tableau ci-dessous, une limite d'exposition professionnelle n'est pas disponible pour le composant.

Ingrédient	Numéro CAS	Agence:	Type de limite	Informations complémentaires:
Résorcinol	108-46-3	VLEPs France	VLEP contraignante (8 heures): la peau 45 mg/m ³ (10 ppm).	
Phénol	108-95-2	VLEPs France	VLEP (8 heures) : 7.8 mg/m ³ (2 ppm); VLCT (15 minutes) : 15.6 mg/m ³ (4 ppm)	PEAU, mutations des cellules germinales humaines possibles.
Quartz (SiO ₂)	14808-60-7	VLEPs France	VLEP contraignante (fraction respirable - 8 heures) : 0.1 mg/m ³	
Formaldéhyde	50-00-0	VLEPs France	VLEP (8 heures):0.5ppm; VLEP (8 heures):0.37 mg/m ³ (0.3 ppm);VLCT (15 minutes):1 ppm;VLCT (15 minutes):):0.74 mg/m ³ (0.6 ppm)	Mutations possibles des cellules germinales humaines. Effet cancérigène présumé (preuve animale)
Bisphénol A	80-05-7	VLEPs France	VLEP (VME)(poussière inhalable)(8 heures) : 2 mg/m ³	Présumé toxique pour la reproduction chez l'homme

VLEPs France : France. Valeurs Limites d'Exposition Professionnelle (VLEP) aux agents chimiques en France (INRS, ED 984)

VLEP

Valeurs limites de moyenne d'exposition

/

Valeurs limites biologiques

Ingrédient	Numéro CAS	Agence:	Paramètre	Milieu	Moment de prélèvement	Valeur	Mentions additionnelles
Phénol	108-95-2	IBE France	Phénol total	Créatinine dans les urines	EOS	250 mg/g	

IBE France : France: Indicateurs Biologiques d'Exposition (IBE) , INRS (ND 2065)

EOS : En fin de poste

Les procédures de surveillance recommandées: Les informations sur les procédures de surveillance recommandées peuvent être obtenues auprès de l'Institut National de Recherche et de Sécurité pour la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles (INRS).

8.2. Contrôles de l'exposition:

8.2.1. Contrôles techniques appropriés

Utiliser une ventilation générale et/ou une ventilation extractive locale pour maintenir les expositions à l'air en dessous des valeurs limites d'exposition et/ou contrôler la poussière / fumées /gaz / brouillards / vapeurs / aérosols. Si la ventilation n'est pas appropriée, utiliser une protection respiratoire.

8.2.2. Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle (EPI)

Protection des yeux/du visage:

Sur la base des résultats d'évaluation de l'exposition, sélectionner et utiliser une protection des yeux / du visage pour éviter

tout contact. La protection des yeux / du visage suivante est recommandée:
Lunettes de protection ouvertes.

Normes applicables / Standards

Utiliser une protection oculaire conforme à l'EN 166.

Protection de la peau/la main

Sur la base des résultats d'évaluation de l'exposition, sélectionner et utiliser des gants et/ou des habits de protection pour éviter le contact avec la peau. Consulter le fabricant de gants et/ou d'habits de protection pour sélectionner les matériaux appropriés. Les gants en nitrile peuvent être portés par-dessus des gants de polymère stratifié pour améliorer la dextérité. Des gants constitués du/des matériaux suivants sont recommandés:

Matériel	Epaisseur (mm)	Temps de pénétration
Polymère laminé	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles

Normes applicables / Standards

Utiliser des gants testés conformément à l'EN 374.

Si le produit est utilisé dans des conditions de forte exposition (exemple pulvérisations, risque élevé d'éclaboussures, etc etc), l'utilisation d'une combinaison de protection peut s'avérer nécessaire. Choisissez et utilisez une protection du corps pour éviter le contact basé sur les résultats d'une évaluation de l'exposition. Le matériau de vêtements de protection suivant(s) est recommandé: Tablier - polymère stratifié

Protection respiratoire:

Une évaluation de l'exposition peut être nécessaire de décider si un appareil respiratoire est nécessaire. Si un appareil respiratoire est nécessaire, utiliser des masques dans le cadre d'un programme de protection respiratoire complet. Basé sur les résultats de l'évaluation de l'exposition, sélectionnez un des types de respirateur suivants afin de réduire l'exposition par inhalation:

Demi-masque respiratoire ou masque complet pour la formaldéhyde et particules

Demi-masque respiratoire ou masque complet pour des vapeurs organiques et particules

Pour des questions concernant une utilisation spécifique, consulter le fabricant de votre appareil respiratoire.

Normes applicables / Standards

Utiliser un appareil respiratoire conforme à la norme EN 140 ou EN 136: Filtres types A & P

Utiliser un appareil respiratoire conforme à la norme EN 140 ou EN 136 : Filtre types formaldéhyde & P

9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles:

Etat physique:	Solide
Aspect physique spécifique::	Cordon
Couleur	Gris
Odeur	Odeur caractéristique
Valeur de seuil d'odeur	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
Point de fusion / point de congélation	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
Point/intervalle d'ébullition:	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
Inflammabilité (solide, gaz):	Non classifié
Limites d'inflammabilité (LEL)	<i>Non applicable.</i>
Limites d'inflammabilité (UEL)	<i>Non applicable.</i>
Point d'éclair:	<i>Non applicable.</i>
Température d'inflammation spontanée	<i>Non applicable.</i>
Température de décomposition	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
pH	<i>la substance / le mélange n'est pas soluble (dans l'eau)</i>

Viscosité cinématique
Hydrosolubilité
Solubilité (non-eau)
Coefficient de partage n-octanol / eau
Pression de vapeur
Densité
Densité relative
Densité de vapeur relative

Pas de données de tests disponibles.
Nulle [Conditions:Insoluble dans l'eau]
Pas de données de tests disponibles.
Pas de données de tests disponibles.
Non applicable.
Pas de données de tests disponibles.
1,579 [Réf. Standard :Eau = 1]
Non applicable.

9.2. Autres informations:

9.2.2 Autres caractéristiques de sécurité

Composés Organiques Volatils
Taux d'évaporation:

Pas de données de tests disponibles.
Non applicable.

10. STABILITE ET REACTIVITE

10.1 Réactivité:

Ce produit est considéré comme non réactif dans des conditions normales d'utilisation.

10.2 Stabilité chimique:

Stable.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses:

Une polymérisation dangereuse ne se produira pas.

10.4. Conditions à éviter:

Non applicable

10.5 Matériaux à éviter:

Non applicable

10.6. Produits de décomposition dangereux:

Substance

Non applicable

Condition

Regarder section 5.2 pour les produits de décomposition pendant la combustion

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Les informations ci-dessous peuvent ne pas être en accord avec la classification européenne du produit en section 2 et/ou la classification des ingrédients en section 3 si une classification pour des ingrédients spécifiques est prescrite par une autorité compétente. De plus, les déclarations et données indiquées en section 11 sont fondées sur les règles de calcul du SGH des nation unies et les classifications qui en dérivent à partir des évaluations des risques internes.

11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) n ° 1272/2008

Les signes et symptômes d'exposition

Sur la base de données de tests et/ou d'informations sur les composants, ce produit peut provoquer les effets suivants sur la santé:

Inhalation:

Peut être nocif par inhalation Irritation de l'appareil respiratoire : les signes et symptômes peuvent inclure toux, écoulement nasal, maux de tête, éternuements, douleur nasale et maux de gorge. Réaction allergique des voies respiratoires chez les personnes sensibles: signes et symptômes peuvent inclure difficulté à respirer, une respiration sifflante, toux et serrement de poitrine. Peut provoquer des effets additionnels sur la santé (voir ci-dessous).

Contact avec la peau:

Légère irritation cutanée: Signes / symptômes peuvent inclure une rougeur locale, un gonflement, des démangeaisons et la sécheresse. Sensibilisation de contact (autre que photosensibilisation) : les symptômes peuvent inclure rougeurs, enflures, cloques et démangeaisons. Photosensibilisation: les symptômes peuvent inclure une réaction du type coup de soleil, telle que cloques, rougeurs, enflures et démangeaisons en cas d'exposition même très faible au soleil.

Contact avec les yeux:

Irritation oculaire grave: les symptômes peuvent inclure rougeurs, gonflements, douleurs, larmes, opacité cornéenne, diminution de la vision avec risque d'altération permanente.

Ingestion:

Irritation gastro-intestinale : les signes et symptômes peuvent inclure douleur abdominale, troubles de l'estomac, nausées, vomissements et diarrhée. Peut provoquer des effets additionnels sur la santé (voir ci-dessous).

Autres effets de santé:

Une exposition répétée ou prolongée peut provoquer des effets sur un organe cible:

Pneumoconiose(cas général): les symptômes peuvent inclure toux persistante et insuffisance respiratoire.

Toxicité pour la reproduction / le développement

Contient un produit chimique ou des produits chimiques qui peuvent causer des malformations congénitales ou d'autres anomalies de la reproduction.

Cancérogénicité:

Contient une substance chimique / des substances chimiques qui peut/peuvent causer du cancer.

Données toxicologiques

Si un composant est listé en section 3 mais n'apparaît pas dans une table ci-dessous, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Toxicité aiguë

Nom	Route	Organismes	Valeur
Produit	Ingestion		Pas de données disponibles. Calculé. 5 000 mg/kg
Talc	Cutané		LD50 Estimé pour être > 5 000 mg/kg
Talc	Ingestion		LD50 Estimé pour être > 5 000 mg/kg
Distillats naphthéniques légers (pétrole), hydrotraités	Cutané	Lapin	LD50 > 2 000 mg/kg
Distillats naphthéniques légers (pétrole), hydrotraités	Inhalation - Poussières/ Brouillards (4 heures)	Rat	LC50 2,2 mg/l
Distillats naphthéniques légers (pétrole), hydrotraités	Ingestion	Rat	LD50 > 5 000 mg/kg
Polymère phénol-formaldéhyde	Cutané	Rat	LD50 > 2 000 mg/kg
Polymère phénol-formaldéhyde	Ingestion	Rat	LD50 > 2 900 mg/kg
Minéraux du groupe de la chlorite	Cutané		LD50 Estimé pour être > 5 000 mg/kg
Minéraux du groupe de la chlorite	Ingestion		LD50 Estimé pour être > 5 000 mg/kg
Dolomite	Cutané		LD50 estimé à 2 000 - 5 000 mg/kg
Dolomite	Ingestion	Rat	LD50 > 2 000 mg/kg
Bisphénol A	Cutané	Lapin	LD50 > 2 000 mg/kg
Bisphénol A	Ingestion	Rat	LD50 3 200 mg/kg
Quartz (SiO2)	Cutané		LD50 Estimé pour être > 5 000 mg/kg

Quartz (SiO ₂)	Ingestion		LD50 Estimé pour être > 5 000 mg/kg
Formaldéhyde	Cutané	Lapin	LD50 270 mg/kg
Formaldéhyde	Inhalation-Gaz (4 heures)	Rat	LC50 470 ppm
Formaldéhyde	Ingestion	Rat	LD50 800 mg/kg
Résorcinol	Cutané	Lapin	LD50 3 360 mg/kg
Résorcinol	Inhalation - Poussières/ Brouillards (4 heures)	Rat	LC50 > 1,95 mg/l
Résorcinol	Ingestion	Rat	LD50 489 mg/kg
Phénol	Inhalation - Vapeur		LC50 estimé à 2 - 10 mg/l
Phénol	Cutané	Rat	LD50 670 mg/kg
Phénol	Ingestion	Rat	LD50 340 mg/kg

TAE = Toxicité Aigüe Estimée

Corrosion / irritation cutanée

Nom	Organismes	Valeur
Talc	Lapin	Aucune irritation significative
Distillats naphthéniques légers (pétrole), hydrotraités	Lapin	Moyennement irritant
Polymère phénol-formaldéhyde	Homme et animal	Moyennement irritant
Minéraux du groupe de la chlorite	Jugement professionnel	Aucune irritation significative
Dolomite	Jugement professionnel	Aucune irritation significative
Bisphénol A	Lapin	Aucune irritation significative
Quartz (SiO ₂)	Jugement professionnel	Aucune irritation significative
Formaldéhyde	Classification officielle	Corrosif
Résorcinol	Lapin	Irritation minimale.
Phénol	Rat	Corrosif

Lésions oculaires graves / irritation oculaire

Nom	Organismes	Valeur
Talc	Lapin	Aucune irritation significative
Distillats naphthéniques légers (pétrole), hydrotraités	Lapin	Moyennement irritant
Polymère phénol-formaldéhyde	Homme et animal	Irritant modéré
Minéraux du groupe de la chlorite	Jugement professionnel	Aucune irritation significative
Dolomite	Jugement professionnel	Aucune irritation significative
Bisphénol A	Lapin	Corrosif
Formaldéhyde	Classification officielle	Corrosif
Résorcinol	Lapin	Corrosif
Phénol	Lapin	Corrosif

Sensibilisation de la peau

Nom	Organismes	Valeur
-----	------------	--------

Distillats naphthéniques légers (pétrole), hydrotraités	Cochon d'Inde	Non-classifié
Polymère phénol-formaldéhyde	Homme et animal	Sensibilisant
Bisphénol A	Classification officielle	Sensibilisant
Formaldéhyde	Cochon d'Inde	Sensibilisant
Résorcinol	Multipl es espèces animales.	Sensibilisant
Phénol	Cochon d'Inde	Non-classifié

Photosensibilisation

Nom	Organismes	Valeur
Bisphénol A	Homme et animal	Sensibilisant

Sensibilisation des voies respiratoires

Nom	Organismes	Valeur
Talc	Humain	Non-classifié
Polymère phénol-formaldéhyde	Humain	Non-classifié
Formaldéhyde	Humain	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.

Mutagenicité cellules germinales

Nom	Route	Valeur
Talc	In vitro	Non mutagène
Talc	In vivo	Non mutagène
Distillats naphthéniques légers (pétrole), hydrotraités	In vitro	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Distillats naphthéniques légers (pétrole), hydrotraités	In vivo	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Bisphénol A	In vivo	Non mutagène
Bisphénol A	In vitro	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Quartz (SiO ₂)	In vitro	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Quartz (SiO ₂)	In vivo	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Formaldéhyde	In vitro	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Formaldéhyde	In vivo	Mutagénique
Résorcinol	In vivo	Non mutagène
Résorcinol	In vitro	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Phénol	In vitro	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.

Phénol	In vivo	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
--------	---------	---

Cancérogénicité

Nom	Route	Organismes	Valeur
Talc	Inhalation	Rat	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Distillats naphthéniques légers (pétrole), hydrotraités	Cutané	Souris	Non-cancérogène
Bisphénol A	Ingestion	Multiples espèces animales.	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Quartz (SiO ₂)	Inhalation	Homme et animal	Cancérogène
Formaldéhyde	Non spécifié	Homme et animal	Cancérogène
Résorcinol	Ingestion	Multiples espèces animales.	Non-cancérogène
Phénol	Cutané	Souris	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Phénol	Ingestion	Rat	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.

Toxicité pour la reproduction

Effets sur la reproduction et / ou sur le développement

Nom	Route	Valeur	Organismes	Test résultat	Durée d'exposition
Talc	Ingestion	Non classifié pour les effets sur le développement	Rat	NOAEL 1 600 mg/kg	Pendant l'organogénèse
Distillats naphthéniques légers (pétrole), hydrotraités	Ingestion	Non classifié pour les effets sur la fertilité féminine	Rat	NOAEL 1 000 mg/kg/jour	avant l'accouplement et pendant la gestation
Distillats naphthéniques légers (pétrole), hydrotraités	Ingestion	Non classifié pour les effets sur la fertilité masculine	Rat	NOAEL 1 000 mg/kg/jour	avant l'accouplement et pendant la gestation
Distillats naphthéniques légers (pétrole), hydrotraités	Cutané	Non classifié pour les effets sur le développement	Rat	NOAEL 2 000 mg/kg/jour	Pendant la grossesse
Distillats naphthéniques légers (pétrole), hydrotraités	Ingestion	Non classifié pour les effets sur le développement	Rat	NOAEL 1 000 mg/kg/jour	avant l'accouplement et pendant la gestation
Distillats naphthéniques légers (pétrole), hydrotraités	Cutané	Non classifié pour les effets sur la fertilité masculine	Lapin	NOAEL 1 000 mg/kg/jour	28 jours
Bisphénol A	Ingestion	Non classifié pour les effets sur la fertilité féminine	Multiples espèces animales.	NOAEL 50 mg/kg/jour	
Bisphénol A	Ingestion	Non classifié pour les effets sur la fertilité masculine	Multiples espèces animales.	NOAEL 50 mg/kg/jour	
Bisphénol A	Ingestion	Toxique pour le développement	Multiples espèces animales.	NOAEL 50 mg/kg/jour	
Formaldéhyde	Ingestion	Non classifié pour les effets sur la fertilité masculine	Rat	NOAEL 100 mg/kg	Non applicable
Formaldéhyde	Inhalation	Non classifié pour les effets sur le	Rat	NOAEL 10	Pendant la

		développement		ppm	grossesse
Résorcinol	Ingestion	Non classifié pour les effets sur la fertilité féminine	Rat	NOAEL 304 mg/kg/jour	2 génération
Résorcinol	Ingestion	Non classifié pour les effets sur la fertilité masculine	Rat	NOAEL 223 mg/kg/jour	2 génération
Résorcinol	Ingestion	Non classifié pour les effets sur le développement	Rat	NOAEL 250 mg/kg/jour	Pendant la grossesse
Phénol	Ingestion	Non classifié pour les effets sur la fertilité féminine	Rat	NOAEL 321 mg/kg/jour	2 génération
Phénol	Ingestion	Non classifié pour les effets sur la fertilité masculine	Rat	NOAEL 321 mg/kg/jour	2 génération
Phénol	Ingestion	Non classifié pour les effets sur le développement	Rat	NOAEL 120 mg/kg/jour	Pendant l'organogénèse

Organe(s) cible(s)

Toxicité pour certains organes cibles - exposition unique

Nom	Route	Organe(s) cible(s)	Valeur	Organismes	Test résultat	Durée d'exposition
Polymère phénol-formaldéhyde	Inhalation	Irritation des voies respiratoires	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Homme et animal	NOAEL Non disponible	
Bisphénol A	Inhalation	Irritation des voies respiratoires	Peut provoquer une irritation respiratoire.	Multiples espèces animales.	LOAEL 0,152 mg/l	15 minutes
Formaldéhyde	Inhalation	Système respiratoire	Risque avéré d'effets graves pour les organes.	Rat	LOAEL 128 ppm	6 heures
Formaldéhyde	Inhalation	Irritation des voies respiratoires	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Humain	NOAEL Non disponible	
Résorcinol	Cutané	Coeur Système endocrinien sang Méthémoglobinémie Foie Système nerveux Rénale et / ou de la vessie Système respiratoire	Non-classifié	Humain	NOAEL Non disponible	
Résorcinol	Inhalation	Irritation des voies respiratoires	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Risques pour la santé similaires	NOAEL Non disponible	
Résorcinol	Ingestion	Système nerveux	Risque avéré d'effets graves pour les organes.	Rat	NOAEL 27,5 mg/kg	
Résorcinol	Ingestion	Méthémoglobinémie	Non-classifié	Humain	NOAEL Non disponible	
Phénol	Cutané	système hématopoïétique	Risque avéré d'effets graves pour les organes.	Rat	LOAEL 108 mg/kg	Pas disponible
Phénol	Cutané	Coeur Système nerveux Rénale et / ou de la vessie	Risque avéré d'effets graves pour les organes.	Rat	LOAEL 107 mg/kg	24 heures
Phénol	Cutané	Foie	Non-classifié	Humain	NOAEL Non disponible	Pas disponible
Phénol	Inhalation	Irritation des voies respiratoires	Peut provoquer une irritation respiratoire.	Multiples espèces animales.	NOAEL Non disponible	Pas disponible
Phénol	Ingestion	Rénale et / ou de la vessie	Risque avéré d'effets graves pour les organes.	Rat	NOAEL 120 mg/kg/jour	Non applicable
Phénol	Ingestion	Système respiratoire	Risque avéré d'effets graves pour les organes.	Humain	NOAEL Pas disponible	empoisonnement et / ou

						abus
Phénol	Ingestion	Système endocrine Foie	Non-classifié	Rat	NOAEL 224 mg/kg	Non applicable
Phénol	Ingestion	Coeur	Non-classifié	Humain	NOAEL Non disponible	empoisonnement et / ou abus

Toxicité pour certains organes cibles - exposition répétée

Nom	Route	Organe(s) cible(s)	Valeur	Organismes	Test résultat	Durée d'exposition
Talc	Inhalation	pneumoconiosis	Une exposition répétée et prolongée à de grandes quantités de poussière de talc peut provoquer des lésions pulmonaires	Humain	NOAEL Non disponible	Exposition professionnelle
Talc	Inhalation	Fibrose pulmonaire Système respiratoire	Non-classifié	Rat	NOAEL 18 mg/m3	113 semaines
Polymère phénol-formaldéhyde	Inhalation	Système respiratoire	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Humain	NOAEL Non disponible	Exposition professionnelle
Bisphénol A	Inhalation	Foie Rénale et / ou de la vessie système hématopoïétique	Non-classifié	Rat	NOAEL 0,15 mg/l	13 semaines
Bisphénol A	Ingestion	Rénale et / ou de la vessie	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Rat	NOAEL 50 mg/kg/jour	3 génération
Bisphénol A	Ingestion	Foie	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Souris	NOAEL 370 mg/kg/jour	13 semaines
Bisphénol A	Ingestion	Système endocrine système hématopoïétique	Non-classifié	Rat	NOAEL 500 mg/kg/jour	3 génération
Bisphénol A	Ingestion	Système nerveux	Non-classifié	Rat	NOAEL 185 mg/kg/jour	90 jours
Bisphénol A	Ingestion	Coeur os, dents, ongles et / ou les cheveux	Non-classifié	Souris	NOAEL 2 400 mg/kg/jour	13 semaines
Quartz (SiO2)	Inhalation	silicose	Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée	Humain	NOAEL Non disponible	Exposition professionnelle
Formaldéhyde	Cutané	Système respiratoire	Non-classifié	Souris	NOAEL 80 mg/kg/jour	60 semaines
Formaldéhyde	Inhalation	Système respiratoire	Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée	Rat	NOAEL 0,3 ppm	28 Mois
Formaldéhyde	Inhalation	Foie	Non-classifié	Rat	NOAEL 20 ppm	13 semaines
Formaldéhyde	Inhalation	système hématopoïétique	Non-classifié	Souris	NOAEL 15 ppm	3 semaines
Formaldéhyde	Inhalation	Système nerveux	Non-classifié	Souris	NOAEL 10 ppm	13 semaines
Formaldéhyde	Inhalation	Système endocrine système immunitaire muscles Rénale et / ou de la vessie	Non-classifié	Rat	NOAEL 15 ppm	28 Mois
Formaldéhyde	Inhalation	tractus gastro-intestinal	Non-classifié	Rat	NOAEL 15 ppm	2 années
Formaldéhyde	Inhalation	des yeux système vasculaire	Non-classifié	Rat	NOAEL 14,3 ppm	2 années

Formaldéhyde	Inhalation	Coeur	Non-classifié	Souris	NOAEL 14,3 ppm	2 années
Formaldéhyde	Ingestion	Foie	Non-classifié	Rat	NOAEL 300 mg/kg/jour	2 années
Formaldéhyde	Ingestion	système immunitaire	Non-classifié	Rat	NOAEL 20 mg/kg/jour	4 semaines
Formaldéhyde	Ingestion	Rénale et / ou de la vessie	Non-classifié	Rat	NOAEL 15 mg/kg/jour	24 Mois
Formaldéhyde	Ingestion	Système nerveux	Non-classifié	Rat	NOAEL 109 mg/kg/jour	2 années
Formaldéhyde	Ingestion	Coeur Système endocrine système hématopoïétique Système respiratoire système vasculaire	Non-classifié	Rat	NOAEL 300 mg/kg/jour	2 années
Formaldéhyde	Ingestion	la peau muscles des yeux	Non-classifié	Rat	NOAEL 109 mg/kg/jour	2 années
Résorcinol	Inhalation	Système respiratoire	Non-classifié	Rat	NOAEL 1 mg/l	14 jours
Résorcinol	Ingestion	Coeur la peau Système endocrine os, dents, ongles et / ou les cheveux système hématopoïétique Foie système immunitaire muscles Système nerveux des yeux Rénale et / ou de la vessie Système respiratoire système vasculaire	Non-classifié	Rat	NOAEL 250 mg/kg/jour	13 semaines
Phénol	Cutané	Système nerveux	Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.	Lapin	LOAEL 260 mg/kg/jour	18 jours
Phénol	Inhalation	Coeur Foie Rénale et / ou de la vessie Système respiratoire	Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée	Cochon d'Inde	LOAEL 0,1 mg/l	41 jours
Phénol	Inhalation	Système nerveux	Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.	Multipl es espèces animales.	LOAEL 0,1 mg/l	14 jours
Phénol	Inhalation	système hématopoïétique	Non-classifié	Humain	NOAEL Non disponible	Exposition professionnelle
Phénol	Inhalation	système immunitaire	Non-classifié	Rat	NOAEL 0,1 mg/l	2 semaines
Phénol	Ingestion	Rénale et / ou de la vessie	Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée	Rat	NOAEL 12 mg/kg/jour	14 jours
Phénol	Ingestion	système hématopoïétique	Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée	Souris	LOAEL 1,8 mg/kg/jour	28 jours
Phénol	Ingestion	Système nerveux	Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.	Rat	LOAEL 308 mg/kg/jour	13 semaines
Phénol	Ingestion	Foie	Non-classifié	Rat	NOAEL 40 mg/kg/jour	14 jours
Phénol	Ingestion	Système respiratoire	Non-classifié	Rat	LOAEL 40 mg/kg/jour	14 jours
Phénol	Ingestion	système immunitaire	Non-classifié	Souris	NOAEL 1,8 mg/kg/jour	28 jours

Phénol	Ingestion	Système endocrine	Non-classifié	Rat	NOAEL 120 mg/kg/jour	14 jours
Phénol	Ingestion	la peau os, dents, ongles et / ou les cheveux	Non-classifié	Multipl es espèces animales.	NOAEL 1 204 mg/kg/jour	103 semaines

Danger par aspiration

Nom	Valeur
Distillats naphéniques légers (pétrole), hydrotraités	Risque d'aspiration

Contacter l'adresse ou le numéro de téléphone indiqué sur la première page de la FDS pour informations toxicologiques sur cette matière et / ou de ses composants.

11.2. Informations sur d'autres dangers

Non applicable.

12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES

Il est possible que les informations suivantes ne correspondent pas à la classification de documents de l'UE en section 2 et / ou les classifications de certains ingrédients en section 3 si les classifications de certains ingrédients sont attribuées par une autorité compétente. En outre, les données en section 12 sont fondées sur les règles de classification selon SGH UN et selon les classifications dérivées d'avis 3M.

12.1 Toxicité:

Aucun test sur le produit disponible

Matériel	N° CAS	Organisme	Type	Exposition	Test point final	Test résultat
Talc	14807-96-6	N/A	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A
Bisphénol A	80-05-7	Boue activée	Expérimental	3 heures	EC50	58,4 mg/l
Bisphénol A	80-05-7	Atlantic Silverside	Expérimental	96 heures	LC50	9,4 mg/l
Bisphénol A	80-05-7	Bactéries	Expérimental	18 heures	EC10	>320 mg/l
Bisphénol A	80-05-7	Diatomée	Expérimental	96 heures	EC50	1,1 mg/l
Bisphénol A	80-05-7	Vairon de Fathead	Expérimental	96 heures	LC50	4,6 mg/l
Bisphénol A	80-05-7	Algues vertes	Expérimental	96 heures	EC50	2,73 mg/l
Bisphénol A	80-05-7	Crevete mysid	Expérimental	96 heures	LC50	1,1 mg/l
Bisphénol A	80-05-7	Puce d'eau	Expérimental	48 heures	EC50	10,2 mg/l
Bisphénol A	80-05-7	Diatomée	Expérimental	96 heures	EC10	0,4 mg/l
Bisphénol A	80-05-7	Vairon de Fathead	Expérimental	444 jours	NOEC	0,016 mg/l
Bisphénol A	80-05-7	Algues vertes	Expérimental	96 heures	EC10	1,36 mg/l
Bisphénol A	80-05-7	Invertébré	Expérimental	328 jours	NOEC	0,025 mg/l
Bisphénol A	80-05-7	Crevete mysid	Expérimental	28 jours	NOEC	0,17 mg/l
Bisphénol A	80-05-7	Sheepshead Minnow	Expérimental	116 jours	NOEC	0,066 mg/l

Minéraux du groupe de la chlorite	1318-59-8	N/A	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A
Distillats naphthéniques légers (pétrole), hydrotraités	64742-53-6	Algues vertes	Composant analogue	96 heures	ErC50	>100 mg/l
Distillats naphthéniques légers (pétrole), hydrotraités	64742-53-6	Puce d'eau	Expérimental	48 heures	EC50	>100 mg/l
Polymère phénol-formaldéhyde	9003-35-4	N/A	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A
Formaldéhyde, polymère avec 4,4-(1-méthyléthylidène)bisphénol	25085-75-0	N/A	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A
Résorcinol	108-46-3	Boue activée	Expérimental	3 heures	EC50	79 mg/l
Résorcinol	108-46-3	Vairon de Fathead	Expérimental	96 heures	LC50	26,8 mg/l
Résorcinol	108-46-3	Crevette	Expérimental	96 heures	LC50	42,2 mg/l
Résorcinol	108-46-3	Algues vertes	Expérimental	72 heures	EC50	97 mg/l
Résorcinol	108-46-3	Puce d'eau	Expérimental	48 heures	EC50	1 mg/l
Résorcinol	108-46-3	Algues vertes	Expérimental	72 heures	NOEC	97 mg/l
Résorcinol	108-46-3	Puce d'eau	Expérimental	21 jours	NOEC	0,172 mg/l
Dolomite	16389-88-1	Puce d'eau	Estimé	48 heures	EC50	190 mg/l
Dolomite	16389-88-1	Gambusia affinis	Estimé	96 heures	LC50	>100 mg/l
Dolomite	16389-88-1	Truite arc-en-ciel	Estimé	21 jours	NOEC	>100 mg/l
Formaldéhyde	50-00-0	Algues vertes	Expérimental	72 heures	ErC50	4,89 mg/l
Formaldéhyde	50-00-0	Bar rayé	Expérimental	96 heures	LC50	6,7 mg/l
Formaldéhyde	50-00-0	Puce d'eau	Expérimental	48 heures	EC50	5,8 mg/l
Formaldéhyde	50-00-0	Medaka	Expérimental	28 jours	NOEC	>=48 mg/l
Formaldéhyde	50-00-0	Puce d'eau	Expérimental	21 jours	NOEC	>=6,4 mg/l
Formaldéhyde	50-00-0	Boue activée	Expérimental	3 heures	EC50	19
Phénol	108-95-2	Bactéries	Expérimental	24 heures	IC50	21 mg/l
Phénol	108-95-2	Algues vertes	Expérimental	96 heures	EC50	61,1 mg/l
Phénol	108-95-2	Truite arc-en-ciel	Expérimental	96 heures	LC50	8,9 mg/l
Phénol	108-95-2	Puce d'eau	Expérimental	48 heures	EC50	3,1 mg/l
Phénol	108-95-2	Poisson	Expérimental	60 jours	NOEC	0,077 mg/l
Phénol	108-95-2	Puce d'eau	Expérimental	16 jours	NOEC	0,16 mg/l
Quartz (SiO2)	14808-60-7	Algues vertes	Estimé	72 heures	EC50	440 mg/l
Quartz (SiO2)	14808-60-7	Puce d'eau	Estimé	48 heures	EC50	7 600 mg/l

Quartz (SiO ₂)	14808-60-7	Poisson zèbre	Estimé	96 heures	LC50	5 000 mg/l
Quartz (SiO ₂)	14808-60-7	Algues vertes	Estimé	72 heures	NOEC	60 mg/l

12.2 Persistance et dégradabilité:

Matériel	N° CAS	Type de test	Durée	Type d'étude	Test résultat	Protocole
Talc	14807-96-6	Données non disponibles ou insuffisantes	N/A	N/A	N/A	N/A
Bisphénol A	80-05-7	Expérimental Biodégradation	28 jours	Demande biologique en oxygène	81.4 %BOD/Th OD	OECD 301F - Manometric Respiro
Minéraux du groupe de la chlorite	1318-59-8	Données non disponibles ou insuffisantes	N/A	N/A	N/A	N/A
Distillats naphténiques légers (pétrole), hydrotraités	64742-53-6	Expérimental Biodégradation	28 jours	Demande biologique en oxygène	42 %BOD/ThO D	OECD 301F - Manometric Respiro
Polymère phénol-formaldéhyde	9003-35-4	Estimé Biodégradation	28 jours	Demande biologique en oxygène	3 %BOD/ThO D	
Formaldéhyde, polymère avec 4,4-(1-méthyléthylidène)bisphénol	25085-75-0	Données non disponibles ou insuffisantes	N/A	N/A	N/A	N/A
Résorcinol	108-46-3	Expérimental Biodégradation	14 jours	Demande biologique en oxygène	66.7 %BOD/Th OD	OCDE 301C
Dolomite	16389-88-1	Données non disponibles ou insuffisantes	N/A	N/A	N/A	N/A
Formaldéhyde	50-00-0	Expérimental Biodégradation	28 jours	Déplétion du carbone organique	99 % Suppression de carbone organique dissous COD	OECD 301A - DOC Die Away Test
Formaldéhyde	50-00-0	Expérimental Biodégradation	160 jours	Demande biologique en oxygène	99.5 % Demande biologique en oxygène DBO/Demande chimique en oxygène	OCDE 303A - Essai de simulation traitement aérobie
Phénol	108-95-2	Expérimental Biodégradation	100 heures	Demande biologique en oxygène	62 %BOD/ThO D	OCDE 301C
Quartz (SiO ₂)	14808-60-7	Données non disponibles ou insuffisantes	N/A	N/A	N/A	N/A

12.3. Potentiel de bioaccumulation:

Matériel	CAS N°	Type de test	Durée	Type d'étude	Test résultat	Protocole
Talc	14807-96-6	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A
Bisphénol A	80-05-7	Expérimental BCF - Poisson	42 jours	Facteur de bioaccumulation	≤67	
Minéraux du groupe de la chlorite	1318-59-8	Données non disponibles ou insuffisantes pour la	N/A	N/A	N/A	N/A

		classification				
Distillats naphténiqes légers (pétrole), hydrotraités	64742-53-6	Modelé Bioconcentratie		Lod du Coefficient de partage octanol/eau	5.07	
Polymère phénol-formaldéhyde	9003-35-4	Estimé Bioconcentratie		Facteur de bioaccumulation	2.57	
Formaldéhyde, polymère avec 4,4-(1-méthyléthylidène)bisphénol	25085-75-0	Estimé Bioconcentratie		Facteur de bioaccumulation	7.4	
Résorcinol	108-46-3	Expérimental Bioconcentratie		Lod du Coefficient de partage octanol/eau	0.8	
Dolomite	16389-88-1	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A
Formaldéhyde	50-00-0	Expérimental Bioconcentratie		Lod du Coefficient de partage octanol/eau	0.35	
Phénol	108-95-2	Expérimental Bioconcentratie		Lod du Coefficient de partage octanol/eau	1.47	
Quartz (SiO ₂)	14808-60-7	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A

12.4. Mobilité dans le sol:

Matériel	CAS N°	Type de test	Type d'étude	Test résultat	Protocole
Polymère phénol-formaldéhyde	9003-35-4	Expérimental Mobilité dans le sol	Koc	637 l/kg	OCDE 121 estimation de Koc par HPLC
Formaldéhyde	50-00-0	Estimé Mobilité dans le sol	Koc	15,9 l/kg	

12.5. Résultats de l'évaluation PBT et vPvB:

Ne s'applique pas.

12.6. Propriétés de perturbation endocrinienne

Ne s'applique pas.

12.7. Autres effets indésirables

Pas d'information disponible.

13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

13.1. Méthode de traitement des déchets:

Éliminer le contenu / récipient conformément à la réglementation locale.

Éliminer les déchets dans une installation de déchets industriels autorisés. Comme une alternative d'élimination, incinérer le produit dans une installation d'incinération de déchets autorisée

Le code déchets est basé sur l'application du produit par le client. Puisque cet aspect est hors de contrôle 3M, aucun code déchets pour les produits après utilisation ne sera fourni. Merci de vous référer au Code Déchets Européen (EWC-2000/532/CE et ses amendements) pour attribuer le code déchets correct à votre propre résidu. Assurez vous d'être en conformité avec les réglementations nationales et/ou locales applicables et utilisez toujours un opérateur de traitement des déchets agréé.

Code déchets EU (produit tel que vendu)

08 04 10

Déchets de colles et mastics autres que ceux visés à la rubrique 08 04 09

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Non classé dangereux pour le transport

	Transport routier (ADR)	Transport aérien (IATA)	Transport maritime (IMDG)
14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.
14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.
14.3 Classe(s) de danger pour le transport	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.
14.4 Groupe d'emballage	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.
14.5 Dangers pour l'environnement	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.
14.6 Précautions spéciales pour l'utilisateur	Veuillez-vous référer aux autres sections de la FDS pour plus d'informations	Veuillez-vous référer aux autres sections de la FDS pour plus d'informations	Veuillez-vous référer aux autres sections de la FDS pour plus d'informations
14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.
Température de régulation	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.
Température critique	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.
Code de classification ADR	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.
Code de ségrégation IMDG	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.

Veuillez prendre contact à l'adresse ou le numéro de téléphone figurant sur la première page de la FDS pour plus d'informations sur le transport / expédition du produit par voie ferroviaire (RID) ou par voies de navigation intérieure (ADN).

15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES**15.1. Législations spécifiques relatives à la sécurité, santé et réglementations environnementales de la substance ou du mélange**

Cancérogénicité

<u>Ingrédient</u>	<u>Numéro CAS</u>	<u>Classification</u>	<u>Réglementation</u>
Résorcinol	108-46-3	Gr.3: non classifié	Centre International de Recherche sur le Cancer (CIRC)
Formaldéhyde	50-00-0	Carc. 1B	Règlement (CE) N° 1272/2008, table 3.1
Formaldéhyde	50-00-0	Grp. 1: Cancérogène pour l'homme	Centre International de Recherche sur le Cancer (CIRC)
Phénol	108-95-2	Gr.3: non classifié	Centre International de Recherche sur le Cancer (CIRC)
Quartz (SiO ₂)	14808-60-7	Grp. 1: Cancérogène pour l'homme	Centre International de Recherche sur le Cancer (CIRC)

Statut des inventaires

Contactez le fournisseur pour plus d'informations. Les composants de ce produit sont conformes à l'inventaire Chemical Control Act Coréen. Pour de plus amples informations veuillez contacter la division de ventes. Les composants de ce produit sont en conformité avec les dispositions du "Australia National Industrial Chemical Notification and Assessment Scheme (NICNAS). Certaines restrictions peuvent s'appliquer. Contacter la division de vente pour plus d'informations. Les composants de ce produit sont en conformité avec les dispositions du "Japan Chemical Substance Control Law. Certaines restrictions peuvent s'appliquer. Contacter la division de vente pour plus d'informations. Les composants de ce produit sont conformes avec la réglementation des Philippines RA 6969. Certaines restrictions peuvent s'appliquer. Les composants de ce produit sont conformes avec les exigences de notifications relatives aux nouvelles substances du CEPA. Les composants de ce produit sont conformes aux exigences de notification chimique du TSCA.

DIRECTIVE 2012/18/UE

Catégories de danger Seveso, annexe 1, partie 1
Aucun

Substances dangereuses désignées Seveso, Annexe 1, Partie 2

Substances dangereuses	Identifiant(s)	Quantité admissible (tonnes) pour l'application de	
		Exigences de niveau inférieur	Exigences de niveau supérieur
Résorcinol	108-46-3	100	200
Formaldéhyde	50-00-0	5	50
Phénol	108-95-2	50	200

Règlement (EU) No 649/2012

Aucun produit chimique répertorié

Tableau des maladies professionnelles

- 25 Affections consécutives à l'inhalation de poussières minérales renfermant de la silice cristalline (quartz, cristobalite, tridymite), des silicates cristallins (kaolin, talc), du graphite ou de la houille.
- 43 Affections provoquées par l'aldéhyde formique et ses polymères
- 84 Affections engendrées par les solvants organiques liquides à usage professionnel : hydrocarbures liquides aliphatiques ou cycliques saturés ou insaturés et leurs mélanges ; hydrocarbures halogénés liquides ; dérivés nitrés des hydrocarbures aliphatiques ; alcools ; glycols, éthers ; diméthylformamide et diméthylacétamine ; acétonitrile et propionitrile ; pyridine ; diméthylsulfone et diméthylsulfoxyde.

15.2. Evaluation de la Sécurité Chimique

Non applicable.

16. AUTRES INFORMATIONS**Liste des codes des mentions de dangers H**

H301	Toxique en cas d'ingestion.
H302	Nocif en cas d'ingestion.
H304	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H311	Toxique par contact cutané.
H314	Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H318	Provoque des lésions oculaires graves.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux
H330	Mortel par inhalation.
H331	Toxique par inhalation.
H332	Nocif par inhalation.
H335	Peut irriter les voies respiratoires.
H341	Susceptible d'induire des anomalies génétiques.
H350	Peut provoquer le cancer.
H360F	Peut nuire à la fertilité.
H370	Risque avéré d'effets graves pour les organes.
H372	Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
H373	Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Raison de la révision:

Section 15 : Tableau des maladies professionnelles. - L'information a été modifiée.

Les renseignements contenus dans cette fiche de données de sécurité sont basés sur l'état actuel de nos connaissances relatives au produit concerné, à la date indiquée. Ils sont donnés de bonne foi. L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lesquels il est conçu. Elle ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaître et d'appliquer l'ensemble des textes réglementaires applicables à son activité. Nous ne sommes pas responsables pour quelconque dommage (matériel et immatériel aussi bien que direct et indirect) qui est la conséquence d'un usage qui n'est pas en accord avec les notices d'utilisation et les recommandations qui se trouvent dans la fiche de données de sécurité. De plus, cette FDS est fournie pour transmettre des informations sur la santé et sécurité. Si vous êtes l'importateur officiel de ce produit dans l'Union Européenne, vous êtes responsables de toutes les exigences réglementaires, y compris, sans toutefois vous y limiter, en ce qui concerne les enregistrements/notifications des produits, le suivi des volumes des substances et l'enregistrement éventuel de substance.

Les FDS de 3M en France sont disponibles sur le site www.3m.fr